

URBANISME

Vous avez un projet ?



Quelles démarches effectuer ? Quels documents ?



Formulaires CERFA à retirer :

- Formulaires physiques : en mairie
- Formulaires numériques : sur service-public.fr



Pour chaque projet, demande à déposer :

- Dossier papier : en mairie
- Dossier numérique : sur le [GNAU](https://gnau7.operis.fr/sma/gnau/?Ref=lafresnais#/)

Certificat d'Urbanisme d'information (CUa)	Pas de projet défini : renseigne sur les règles d'urbanisme applicables à une parcelle, les taxes et les servitudes	Délai d'obtention maximum : 1 mois
Certificat d'Urbanisme opérationnel (CUb)	Projet de construction ; renseigne sur la faisabilité ou non du projet, mais n'apporte pas de droit à construire	Délai d'obtention maximum : 2 mois*
Déclaration Préalable (DP)	<ul style="list-style-type: none">• Nouvelle construction entre 5 m² et 20 m² au sol (hors zone urbaine)• Nouvelle construction (garage, carport, véranda, etc) jusqu'à 40 m², si accolée à une construction existante et située en zone urbaine• Clôture,• Toiture, fenêtres de toit,• Changement de menuiseries,• Modification de façade• Construction	Délai d'obtention maximum : 1 mois*
Permis de Construire (PC)	<ul style="list-style-type: none">• Nouvelle construction à partir de 20 m² au sol. Ex : garage, carport, etc, à partir de 20 m² si en dehors d'une zone urbaine, extension de maison, abri de jardin...• Changement de destination :	Délai d'obtention maximum : 2 mois*



Des exceptions existent. Par exemple :

- Pour une piscine : Permis de Construire
- Pour un abri de jardin < 5 m² : pas de demande à faire si hors périmètre "Bâtiment de France"
- Enseigne : déclaration ou demande d'autorisation à faire



En cas de construction de tout type non-déclarée : il est recommandé de régulariser immédiatement les projets non déclarés et de suspendre les travaux. A défaut, des poursuites pourront être engagées.

*** Délai supplémentaire possible :**

- Périmètre "Bâtiment de France" (1 mois)
- Demande de pièces complémentaires en cas de dossier incomplet (3 mois)

Renseignements en mairie
02 99 58 74 97
accueil@mairie-la-fresnais.fr